

COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE



COMIFAC

ALLOCUTION

**de S.E. M. Emile DOUMBA,
Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux,
de la Pêche et des Parcs nationaux
de la République Gabonaise**

Président en exercice de la COMIFAC

A l'occasion de la cérémonie de clôture
de la troisième réunion
du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
(PFBC)

Paris, 22 juin 2006

Excellence, Madame le Ministre de l'Écologie et du Développement durable de la République française,

Excellences, Madame et Messieurs les Ministres ;

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de la République française, Délégué à l'Environnement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique ;

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et des Bailleurs de Fonds ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Nous voici arrivés au terme d'une journée particulièrement fructueuse au cours de laquelle nous avons réfléchi sur le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Permettez-moi tout d'abord de réitérer l'expression de toute la reconnaissance des pays de la COMIFAC au Gouvernement français pour la remarquable organisation de cette rencontre.

Je voudrais remercier l'Ambassadeur Gauer pour la conduite efficace de nos travaux et l'ensemble des intervenants qui, grâce à leurs contributions, nous ont permis de faire le bilan d'étape de notre partenariat et de réfléchir utilement aux perspectives pour les années à venir de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Ces remerciements vont également à l'ensemble des participants, ainsi qu'aux traducteurs qui ont accompli un travail remarquable et facilité ainsi nos échanges.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités.

Monsieur l'Ambassadeur Gauer vient de nous gratifier d'une brillante synthèse des travaux de la journée. Je l'en remercie vivement au nom de tous les participants.

Toutefois, permettez-moi de revenir sur quelques unes des réflexions qui ont été développées aujourd'hui.

Je me félicite tout d'abord de la réalisation de l'étude sur l'état des forêts du Bassin du Congo. Ce travail remarquable est le résultat d'une étroite concertation entre partenaires du PFBC. Il constitue un jalon important de notre coopération et va s'avérer très utile à la fois pour éveiller notre attention sur les problèmes rencontrés, mais aussi pour constater les progrès accomplis dans le sens d'une meilleure gestion de nos ressources forestières et nous dispenser de certains partis pris alarmistes qui contribuent à ternir l'image de nos Etats.

Cette étude a produit un référentiel de base qui gagnerait toutefois à être complété et élargi à l'ensemble des formations forestières caractéristiques des différents pays de l'espace COMIFAC.

La deuxième réflexion que je voudrais relever concerne la mise en œuvre du Plan de Convergence. Nous constatons que les résolutions

des Chefs d'Etat prises au Sommet de Brazzaville sont maintenant suivies d'effets.

C'est le cas des fonds fiduciaires créés dans le cadre de la gestion des aires protégées transfrontalières des Tri-Nationales de la Sangha (TNS) et de Dja Odzala Minkébé (TRIDOM), des engagements financiers confirmés par les partenaires et des efforts des pays membres de la COMIFAC qui sont autant de preuves tangibles de l'engagement des différents partenaires.

En ce qui concerne l'importance des forêts dans la lutte contre les changements climatiques, nous ne rappellerons jamais assez la nécessité d'une prise en compte des spécificités des forêts d'Afrique centrale, eu égard au rôle essentiel qu'elles jouent dans le stockage d'immenses réserves de carbone et par là même dans la régulation du climat mondial ; d'où l'importance stratégique que revêt la préparation des prochaines négociations sur ce sujet.

Une dernière réflexion que je voudrais souligner est la prise en compte de la problématique de l'eau qui devra, comme vous l'avez relevé, faire l'objet d'une meilleure attention dans le Plan de Convergence.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités.

Au nom de tous les partenaires, je tiens à saluer l'arrivée de quatre nouveaux membres du PFBC : l'Italie, le Mécanisme Mondial, le Secrétariat de la Convention sur la Lutte contre la Désertification et la SNV.

Je voudrais au nom de la COMIFAC remercier les partenaires qui ont confirmé leurs engagements financiers lors de cette rencontre.

Pour la mise en œuvre effective du Plan de Convergence, j'exhorte l'ensemble des partenaires actuels à accroître leurs appuis et j'en invite de nouveaux à nous rejoindre pour remporter ensemble cet enjeu de portée mondiale que représentent la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Je me permets d'insister sur la mobilisation effective de ces engagements dans les meilleurs délais.

Enfin, je voudrais encourager les uns et les autres à redoubler d'efforts dans la communication interne et externe et à renforcer la concertation avec les administrations locales et le Secrétariat exécutif de la COMIFAC afin d'assurer une plus grande synergie et un meilleur suivi des actions engagées dans le but de réaliser les objectifs du Plan de Convergence.

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser une nouvelle fois, au nom de Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et en celui de ses pairs de la sous-région, nos sincères remerciements au Gouvernement français pour la qualité de l'organisation et de l'accueil réservé aux différentes délégations.

Je remercie également tous nos Partenaires qui ont contribué au succès de cette rencontre.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la troisième réunion du Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo.

Vive la Coopération internationale,

Vive la COMIFAC ;

Je vous remercie.